

<h1>SOCRATE</h1>	
 <b>ALR</b> <i>Action Laïque Rixensart</i>	<b>Mai 2023</b>  <b>N° 13</b>

## ÉDITORIAL

Le numéro précédent du Socrate exposait la situation et l'évolution des inégalités en Belgique. Ce numéro-ci est encore consacré au même thème mais à un point de vue plus général. C'est notre ami et administrateur de l'ALR, Jean Bourlès, qui a tracé pour nous un vaste aperçu des inégalités qui sont très variables entre pays et parties du monde. Sa publication est enrichie de nombreuses références permettant au lecteur d'approfondir les sujets évoqués. Nous remercions Jean pour ce travail extrêmement intéressant.

## « LES » INÉGALITÉS

***« Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits »*** (article 1<sup>er</sup> de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, ONU, 1948)<sup>1</sup>.

La première question que l'on peut se poser lorsqu'on s'interroge sur les inégalités est : que se passe-t-il après la naissance ? La première inégalité constatée est que l'être « Homme » qui naît est un garçon (homme) ou une fille (femme), ce qui entraîne pour lui par la suite des discriminations diverses suivant le pays et le milieu dans lequel il est né.

Nous insisterons surtout sur les inégalités de revenus ou de pouvoir d'achat au cours de la vie. Elles sont évidentes entre les pays, mais elles ne doivent pas cacher celles qui existent au sein d'un même pays. C'est seulement en explorant ces deux facettes que l'on peut rendre

compte de la diversité de leurs conséquences sur le développement économique et social de notre société mondialisée.

Nous tenterons par ailleurs de lancer quelques pistes de réflexion sur les autres sources d'inégalités dans le monde, sans avoir l'ambition d'être exhaustifs. En effet cela dépasse le cadre de cet article et mériterait des développements plus conséquents. Ainsi nous nous devons de citer les inégalités entre les sexes, très diverses suivant les pays, dans l'accès aux besoins de base<sup>2</sup> tels que l'alimentation, l'eau, l'énergie, l'hygiène, le logement ; ensuite, dans l'éducation, le travail, la santé, la retraite, la justice, la culture, etc. ; enfin, celles liées aux différents handicaps (physiques ou mentaux) qui affectent une partie non négligeable de la population.

<sup>1</sup> La notion de « droits de l'Homme » est perçue différemment suivant les pays. Pour la Chine par exemple, ils incluent « nourriture, abri, vêtements » comme indicateurs du niveau de vie, mais pas « droit à la parole, à l'expression, à la liberté d'assemblée ... », droits devant être assurés par le gouvernement.

*Certains pays considèrent que cette déclaration ne les concerne pas ou violent éhontément les droits de l'Homme...*

<sup>2</sup> Ne serait-ce qu'à cause de leur éloignement des services cités !

## Les inégalités de revenus : comparaison entre pays

Dans cette approche des inégalités de revenus, complémentaire de celle où elles sont étudiées au sein d'un même pays, on retiendra bien entendu entre autres les concepts de « pays riches », de « pays développés », de « pays en développement », définis selon nos concepts occidentaux.

Le PIB (produit intérieur brut) d'un pays est un indicateur critiqué, qui renseigne mal sur les dimensions essentielles du développement humain, mais qui est simple à utiliser et donne une vision acceptable du niveau d'activité d'un pays<sup>3</sup>. Il est donc logique de l'utiliser en le divisant par le nombre d'habitants, pour approcher la productivité du travail dans ce pays et son niveau de vie moyen potentiel. En le pondérant par le PPA<sup>4</sup>, on peut comparer les niveaux moyens de vie potentiels des pays du monde.

La Banque mondiale, entre autres, diffuse des statistiques sur le « PIB par habitant (PIB/hb) à parité de pouvoir d'achat »<sup>5</sup>. Elles mettent en évidence des

différences colossales entre les pays les plus pauvres et les pays les plus riches : de 775 \$ au Burundi ou 920 \$ en Centrafrique à 133 300 \$ au Luxembourg ou 102 000 \$ au Qatar pour les extrêmes. Sans surprise on retrouve tous les pays d'Afrique - hors l'Afrique du Sud (14 600 \$) et les pays d'Afrique du Nord, le Botswana, la Guinée équatoriale, le Gabon et la Namibie, entre 8 900 \$ (Maroc) et 24 100 \$ (Lybie, dont le PIB/hb a diminué de 1/3 en quelques années après la mort de Kadhafi) - avec des PIB/hb inférieurs à 6 000 \$. 22 pays africains ont un PIB/hb au-dessous de celui d'Haïti (3 200\$) et 8 autres, en plus, de celui de la Côte d'Ivoire (5 800 \$).

Les pays les moins avancés, 46 pays en 2013 selon l'ONU<sup>6</sup>, dont 33 en Afrique, 9 en Amérique, 3 en Océanie et 1 en Asie, ont en moyenne un PIB par habitant moyen de 3 300 \$ (2021), alors que celui du monde entier est de 18 600 \$ et que celui des pays à revenu élevé est de 58 400 \$. Notons que celui de l'ensemble des pays de l'OCDE est un peu plus faible, 48 800 \$, le même que celui de l'Union européenne.

Dans l'Union européenne on peut cependant observer de grandes différences entre le plus pauvre, la Bulgarie (28 100 \$), et les plus riches, le Danemark (64 700 \$), les Pays-Bas (63 700 \$) et l'Irlande (105 400 \$, pays qui a eu une croissance très forte mais a fortement pâti de la crise en 2007-2008, fluctuations surtout dues à sa politique fiscale généreuse pour les entreprises) – si l'on exclut le Luxembourg (vu sa spécificité, en termes de taille et de spécialité). Les pays baltes et d'Europe centrale entrés dans l'UE en 2004 ont naturellement un PIB/hb

<sup>3</sup> Le terme « brut » implique que toutes les activités sont comptabilisées. Ainsi les dégâts dus à un dommage climatique ou à la pollution par exemple (qui diminuent la richesse d'un pays mais ne sont pas comptabilisés négativement) entraînent des travaux de réhabilitation qui s'ajoutent au PIB...

<sup>4</sup> PPA : Parité (comparaison) de pouvoir d'achat. C'est un coefficient qui permet de mesurer la valeur, en monnaie nationale, d'un « panier » de biens et services consommé par un individu moyen de ce pays et de la comparer au même panier (ou à un panier équivalent pour satisfaire les mêmes besoins) d'un autre pays. Les taux de change entre monnaies, en particulier, peuvent fluctuer indépendamment de ce panier et ne peuvent, lorsqu'on veut comparer les PIB par habitant sur le plan international, refléter le niveau de vie réel des populations. Corriger le PIB par le PPA est donc une meilleure approche de leur pouvoir d'achat réel.

<sup>5</sup> Les données, de 2021, sont exprimées en dollars internationaux courants. D'autres sources existent et l'on pourra observer certaines différences entre

elles, dues à un calcul spécifique des PPA ou à une approximation des données manquantes. Mais celles-ci ne remettent pas en cause nos analyses.

<sup>6</sup> Contre 25 en 1971

(en moyenne 37 600 \$) plus faible que la moyenne de celui de l'UE (sauf Malte, 48 900 \$), ce qui est aussi le cas des pays du sud de l'UE, Italie, Espagne, Portugal et Grèce. On notera la situation spécifique de la Grèce dont le PIB/hb (31 500 \$), qui dépassait encore celui du Portugal en 2010, se retrouve, à cause des restrictions imposées par les institutions européennes suite à la crise de 2007-2008, juste devant la Bulgarie. Depuis la création de l'ECU on avait pourtant observé une forte et rapide convergence entre les niveaux de vie des pays de la CEE (devenue CE en 1993 puis UE en 2009). Mais, peu d'années après la création de l'euro, la politique plus néolibérale de l'UE a entravé ce processus de convergence, ralentissant le rattrapage des pays les moins riches.

Quant aux grands pays « de référence » au niveau mondial, ils sont surtout dominés, en dehors de l'UE, par les États-Unis (69 300 \$) et le Japon (42 100 \$). La Russie (33 000 \$) et la Chine (19 300 \$) sont loin de leur niveau, mais ont une dynamique très différente. Les matières premières sont encore une part importante de l'activité exportatrice de la Russie et celle-ci est aujourd'hui surtout préoccupée par son « opération militaire spéciale » en Ukraine, qui a entraîné de lourdes sanctions internationales<sup>7</sup>, la fermeture de beaucoup d'entreprises occidentales et l'exil de nombreux Russes en âge de travailler qui ont fui un éventuel recrutement dans l'armée. Quant à la forte dynamique de croissance de la Chine face aux pays plus développés, due à sa grande activité industrielle de plus en plus en pointe de la technologie, elle en fait un pays en rattrapage rapide des pays les plus riches. Sa politique d'investissements dans les pays d'Afrique (essentiellement pour s'assurer en retour de la fourniture de matières premières ou de produits agricoles) ou d'Asie (pour la sous-traitance, par exemple au Cambodge, au

Vietnam ou en Thaïlande), ainsi que l'avancée quasi inexorable de sa « route de la soie », contribuent à lui apporter un poids de plus en plus fort dans le commerce mondial. Mais on ne peut pas encore savoir ici si les lourds confinements liés à la pandémie récente, la prise de conscience à l'extérieur de son attitude vis-à-vis des Ouïghours ou sa politique agressive dans la zone pacifique autour de Taïwan - entre autres -, auront des effets sur son expansionnisme économique et sur l'attitude des pays occidentaux, en termes d'investissements et d'exportations.

La mondialisation a entraîné une compétition commerciale de plus en plus exacerbée entre pays. L'intensification du travail, destinée à rechercher une meilleure compétitivité pour contrer la concurrence de produits fabriqués par des pays à « bas coûts », crée une tension sur le « marché » du travail, où celui-ci est souvent considéré comme un coût – à comprimer – plutôt que comme un facteur essentiel de la création de valeur ajoutée. Cela est dû en grande partie à la confusion entre « compétitivité » et « productivité » par les producteurs et les décideurs politiques. La productivité est en effet mesurée par le temps de travail nécessaire pour produire une unité de bien. Si l'on affecte au travail un salaire, on peut calculer le coût du produit. Dans une économie fermée, où les concurrents sont soumis aux mêmes contraintes et ont accès aux mêmes ressources et informations, l'entreprise la plus compétitive est celle qui est la plus productive, celle qui est en avance, techniquement ou en qualification des travailleurs. Mais dans une économie ouverte, parler de compétitivité n'a pas le même sens et ce concept est bien moins pertinent pour évaluer la productivité, puisque celle-ci dépend des taux de change des monnaies des économies concurrentes.

*Nota : La mondialisation a d'autres conséquences dont l'une sur laquelle nous ne nous appesantirons pas ici mais qui mérite toutefois d'être signalée : l'émigration économique. Le manque de possibilité*

<sup>7</sup> Dont certaines avaient déjà été prononcées après l'annexion de la Crimée en 2014

*de survie par le travail (indépendamment des émigrations politique et climatique, citées par ailleurs) pousse les citoyens de nombreux pays en développement à rechercher une vie meilleure dans des pays plus riches. Ce phénomène n'est pas nouveau mais est aujourd'hui exacerbé. Nous le constatons clairement par exemple en apprenant le nombre de migrants noyés en mer méditerranée en essayant de rejoindre les côtes européennes, mais aussi par l'existence de camps installés en Turquie (ou en Lybie) – financés en partie par l'Union européenne – destinés à maintenir de nombreux postulants hors des frontières européennes. L'accueil prioritaire des Ukrainiens fuyant les affrontements qui détruisent leur pays suite à l'invasion russe depuis février 2022, non considérés comme migrants mais comme réfugiés et qui bénéficient d'une « protection temporaire », est un révélateur des différences de comportement de l'Union européenne suivant l'origine des personnes qui cherchent à y entrer.*

L'ouverture des échanges internationaux se justifie lorsque les marchés sont libres et « non faussés ». Aujourd'hui malheureusement on assiste à l'importation de produits fabriqués dans des pays où les contraintes sociales – droit du travail, salaires, durée du travail, travail des enfants, prestations sociales, etc. – sont plus faibles que dans nos pays développés, et où l'esclavage moderne est souvent constaté. De plus, des règles environnementales plus laxistes permettent de fabriquer des produits avec des techniques plus polluantes et des normes de sécurité plus laxistes, ce qui serait interdit dans les pays destinataires. Les pays consommateurs et les consommateurs eux-mêmes ferment souvent les yeux, profitant de prix bas, sans vouloir réaliser que le chômage augmente et que les salaires stagnent chez eux à cause de la fermeture d'entreprises et que les dommages environnementaux ne sont pas supprimés mais seulement déplacés !

C'est la raison pour laquelle aujourd'hui la mondialisation n'est plus considérée par tous les acteurs – politiques et économistes – comme la panacée. Aussi mieux vaut-il mieux comparer l'efficacité des productions par la productivité du travail !

## Les inégalités de revenus au sein d'un même pays

Si l'on mesure la répartition des revenus dans les pays à l'aide de leur indice de Gini<sup>8</sup>, les moins inégalitaires sont :

- la Slovaquie (20,9 % en 2020 contre 26,5 % en 2015),
- la Slovénie (23,0 %, 2021 contre 25,4 % en 2015),
- la République tchèque (24,8 % en 2021 contre 26,3 % en 2016),
- la Belgique (24,9 % en 2022 contre 27,7 % en 2015),
- l'Ukraine (25,5 %, 2020 contre 25,0 % en 2016 mais 29 % en 2005)
- la Moldavie (26,0 % en 2019 contre 26,3 % en 2016).

Ces pays, tous européens (mais qui n'appartiennent pas tous à l'UE et, notons-le, parmi les moins riches en termes de PIB par habitant à l'exception de la Belgique) ont tous vu leurs inégalités diminuer ces dernières années. Ils sont suivis de quelques pays de l'ex-URSS ou de l'Europe du nord.

De l'autre côté de l'échelle, les plus inégalitaires sont :

- l'Afrique du sud (63,0 %, 2014 contre 64,8 % en 2005),
- la Namibie (59,1 % en 2015 contre 61 % en 2009),
- le Suriname (57,9 % en 1999),
- la Zambie (57,1 % en 2015, 55,6 % en 2010)
- le Botswana (53,3 % en 2015 contre 60,5 % en 2009),

suivis par de nombreux pays d'Afrique centrale et d'Amérique centrale ou du sud.

Dans l'UE, l'indice de Gini est en général assez proche des plus faibles. Celui de la France se situe à 29,3 % en 2021 (contre 32,7 % en 2015 mais 29,8 % en 2005), proche de l'Allemagne (31,2 % en 2021, un peu plus qu'en 2000 : 28,8 %), les Pays-Bas (26,3 % en 2022, moins qu'en 2005 : 29,0 %). Ils sont bien mieux classés que les États-Unis (41,5 % en 2019 contre 40,0 % en 2010, en augmentation depuis 1979 : 35,3 %), devenus plus inégalitaires que la Chine (38,2 % en 2019 contre 42,7 % en 2010).

Mais l'indice de Gini ne peut pas analyser toutes les facettes des inégalités dans la population d'un pays, ainsi que l'évolution des revenus par rapport à celle du PIB. Il faut y ajouter l'étude de l'évolution de chaque catégorie de personnes, entre les plus bas revenus (le premier décile<sup>9</sup> ou les 50 % plus pauvres par exemple) et les plus élevés (les 10 % ou même les 1 % les plus riches) et les revenus intermédiaires (la classe moyenne).

L'OCDE<sup>10</sup> nous donne quelques éclaircissements sur ce point. Ainsi, entre 1995 et 2010 (environ), elle note que dans la quasi-totalité des pays de l'organisation

---

<sup>8</sup> COUNTRYECONOMY.COM, 2022 et ATLASOCIO.COM, 21/02/2019 pour les années plus anciennes. On notera que les années ne sont pas toutes les mêmes ; elles dépendent de la possibilité de leur actualisation.

Le coefficient de Gini est un indice d'inégalité dans une population donnée. Plus la répartition des salaires est inégale, plus l'indice est élevé : il vaut 0 en cas d'égalité des revenus et au maximum 1 en cas d'inégalité totale (un seul individu possède tout le revenu).

*Il est calculé à partir de la courbe de Lorenz, où le pourcentage d'individus classés par ordre de revenus croissants est en abscisse, et le pourcentage de leurs revenus cumulés en ordonnée. Ainsi, si tous les individus ont le même revenu (égalité totale) la courbe est la diagonale du carré de côtés 1. Si un seul individu possède tout le revenu, la courbe devient l'axe des abscisses jusqu'à quasiment 1, puis une verticale : l'inégalité est maximale. Le rapport entre la surface de la figure comprise entre la courbe de Lorenz et la diagonale et celle (triangle) obtenue en cas d'inégalité totale est l'indice de Gini.*

---

<sup>9</sup> Un décile regroupe 10 % de la population étudiée

<sup>10</sup> L'Annuel de l'OCDE 2014, « Croissance et inégalités : une relation étroite »

la croissance du PIB a été largement supérieure à celle du revenu des ménages des deux déciles inférieurs. D'autre part la croissance des inégalités entre ménages moyens et à bas revenus s'accroît. Elle remarque que, par exemple en Australie, au Royaume-Uni et aux États-Unis, les 1 % des ménages les plus riches ont bénéficié de 20 % à 50 % de la progression totale des revenus, signe que les inégalités s'accroissent aussi dans la moitié supérieure de la distribution.

En conclusion de son article, elle constate que « toute progression de 1 % des inégalités induit une baisse de 0,6 % à 1,1 % du PIB. Le creusement des inégalités peut donc réduire le PIB par habitant, du moins dans les pays de l'OCDE. En outre, l'ampleur de ces effets est comparable quelle que soit la partie de la distribution des revenus concernée par la hausse des inégalités ». Elle ne donne pas de conclusion sur les pays en développement, où « les inégalités dans la partie supérieure sont parfois associées à des effets positifs sur le PIB, tandis que les inégalités dans la partie inférieure peuvent produire des effets négatifs ».

**Apportons quelques précisions en comparant l'évolution des inégalités de revenus des « extrêmes » aux États-Unis, en Europe et au Japon depuis 1900, en y ajoutant celles des deux pays les plus peuplés au monde, la Chine et l'Inde, à partir de 1980 :**

Entre 1900 et 2020, la part du décile supérieur (les 10 % des revenus les plus élevés) dans le revenu national a subi des variations très marquantes.

- En Europe, cette part a baissé de 50 % à 45 % entre 1900-1910 et 1940, pour descendre à 30 % en 1950 jusqu'en 1980 et de remonter jusqu'à 35 % en 2000 et se stabiliser. En parallèle, entre 1980 et 2020, la part des 50 % les plus pauvres a diminué de 25 % à 22 %.

- Aux États-Unis, elle est passée de 42 % à 47 % entre 1900-1910 et 1925-1940, puis

est descendue à 35 % entre 1945 et 1980, pour entamer une hausse continue jusqu'à près de 50 % en 2020. Et, entre 1980 et 2020, la part des 50 % les plus pauvres a diminué plus fortement, de 20 % à 13 %.

- Le Japon évolue entre les deux. Dépassant 45 % entre 1900 et 1940, elle descend à environ 30 % en 1945 jusqu'en 1965, puis remonte jusqu'à 42 % en 2005 pour se stabiliser. Et si l'on considère les revenus des 10 % les plus pauvres, ils ont baissé pendant les dernières années de 0,5 % par an. C'est le seul pays de l'OCDE où ils ont diminué, une des conséquences probables d'une politique de « ruissellement », qui soutient que l'enrichissement des plus riches se transmet peu à peu aux plus pauvres donc limite fortement les programmes publics de redistribution des revenus.

Le constat le plus marquant est que ces trois zones ont vu une chute de la part des 10 % les plus riches pendant la guerre de 1939-1945, suivie d'une certaine stabilité jusqu'en 1980. Par la suite, on observe une remontée jusqu'en 2005. Alors qu'en début de période l'Europe était la zone la plus inégalitaire, aujourd'hui ce sont les États-Unis qui le sont, devenant même plus inégalitaires qu'en 1900.

La sortie de la seconde guerre mondiale y a été l'occasion de fortes transformations dans les systèmes légaux, sociaux et fiscaux. Et ce n'est qu'après 1980 que la tendance à la hausse des inégalités est revenue. L'instauration d'une fiscalité progressive sur les revenus et le patrimoine hérité avait contribué auparavant fortement à leur baisse. Le taux marginal supérieur de l'impôt sur le revenu s'est en effet même élevé jusqu'à 90 % aux États-Unis entre 1950 et 1965 (contre 10 % en 1910, mais 80 % en 1935, puis moins de 40 % depuis 1988) ! Seul le Royaume-Uni a vu ce taux plus élevé, entre 90 % et 98 % entre 1940 et 1978... Or on a tendance à oublier aujourd'hui que taxer fortement les revenus les plus élevés a déjà été réalisé, donc est possible.

Concernant la Chine et l'Inde entre 1980 et 2020, c'est la part des plus pauvres qui a le plus diminué, atteignant aujourd'hui à peu près le même niveau que celui des États-Unis, alors que la part du 1<sup>er</sup> décile a évolué très différemment.

- En Chine, depuis son insertion dans le commerce international<sup>11</sup>, la part des 10 % les plus riches est passée de 27 % à 42 %, valeur à peu près stable depuis le début des années 2000, alors que celle des 50 % les plus pauvres a fortement diminué, passant de 27 % à 14 %. On peut en déduire qu'une classe moyenne a pu émerger et croître ces quinze dernières années (avant la pandémie). Cela est dû en particulier à la prise de conscience de ses dirigeants de l'importance des questions sociales au sein de la population, en particulier en milieu rural.

- En Inde, enfin, la part des 10 % les plus riches est passée de 32 % à 55 % et celle des 50 % les plus pauvres a diminué de 23 % à 15 %. C'est l'augmentation des inégalités la plus forte de notre échantillon, plus forte même que celle des États-Unis. Le niveau de vie moyen de l'Inde étant environ dix fois plus faible que celui des États-Unis (en termes de PIB/hb en PPA), la classe moyenne est sacrifiée dans les deux cas, mais si elle se maintient toujours aux États-Unis elle ne peut réellement encore se développer en Inde.

Mais s'intéresser aux revenus du décile supérieur n'est pas encore suffisant. Par exemple : « Pour Piketty, « les plus riches », c'est-à-dire le décile supérieur, ne constituent pas un groupe homogène séparé du reste de la société. En réalité, ce sont les « super cadres », comme il dit, les fameux 1 %, voire 0,1 % qui se détachent du reste. Concrètement, la part du centile supérieur correspondait à un ordre de 6 % à 8 % dans le revenu national dans les années 1970 en Occident. En 2010, elle atteint presque 20 % aux États-Unis et 15 % au Royaume-Uni. Et elle a augmenté de 2 à 3 points dans des pays comme la

France, l'Allemagne, la Suède et aussi le Japon ».<sup>12</sup>

### **Les inégalités face à l'impôt, aparté :**

Gabriel Zucman, professeur à l'École d'économie de Paris et à l'université de Berkeley, écrit de son côté : « *En France, où si on regarde les 370 ménages avec les revenus les plus élevés, leur taux effectif d'imposition sur leurs revenus, quand on prend en compte tous leurs revenus économiques, est de l'ordre de 2 %, (...) quand dans le même temps les classes populaires, les classes moyennes payent 50 % de leurs revenus en impôts !* »<sup>13</sup> En 2018, d'autre part, Elon Musk, alors deuxième homme le plus riche du monde, « *n'a pas payé un centime en impôts fédéraux* ».

### **Quelles sont les conséquences des inégalités de revenu sur la croissance et l'emploi ?**

Partout sur la planète les inégalités de revenu se creusent (ou ne se réduisent pas) depuis une quarantaine d'années. Depuis 1980, dans le monde les plus riches ont capté deux fois plus de croissance que la moitié du bas ! Et en France (qui pourtant fait un peu mieux que la moyenne) les plus riches ont su s'accaparer le plus gros des gains de la croissance : après impôts, les 500 Français les plus riches gagnent en moyenne 1 670 fois plus que la moyenne des plus pauvres »<sup>14</sup>

Et « Contrairement à une idée reçue, les pays les moins inégalitaires ne sont pas simplement ceux qui font le plus gros effort de redistribution, mais bien ceux qui ne laissent pas se créer de trop grandes disparités primaires que sont les inégalités de salaires, et celles entre salaire et profit »<sup>15</sup>.

<sup>12</sup> Dans « Capital au XX<sup>e</sup> siècle », cité par *La Vie*, 17/06/2014.

<sup>13</sup> FranceInfo, le 20/01/2023, à Davos...

<sup>14</sup> Garbinti, Goupille-Lebret, Piketty, 2017

<sup>15</sup> Michaël Zemmour, *in Alternatives économiques*, 30 novembre 2018

<sup>11</sup> Et son intégration à l'OMC fin 2001

Au lieu d'intensifier le travail, de renvoyer les salariés qui « coûtent le plus cher » (sans souvent tenir compte de leur expérience), de « délocaliser vers des pays où la main-d'œuvre est moins chère ou de sous-traiter pour obtenir des services à moindre coût, il vaut mieux considérer le travail comme un atout qu'il faut valoriser : investir dans la qualification, l'innovation et la formation tout au long de la vie, mieux protéger les employés en les faisant participer aux décisions. Ainsi les seniors sont gardés, par exemple. Et les salariés plus impliqués ».

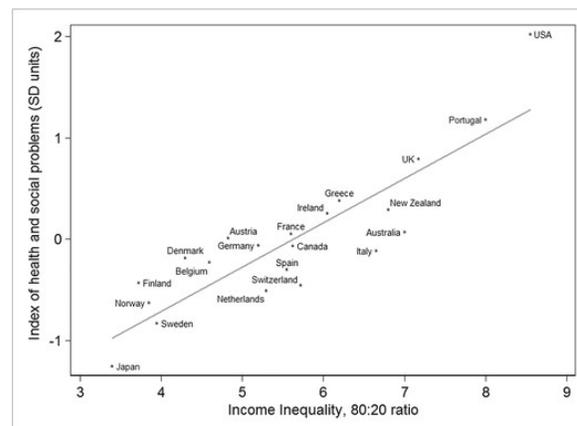
« Les forces du marché ne peuvent pas résorber les inégalités galopantes, surtout en période de faible croissance. Pour stimuler la création d'entreprises, la solution : investir dans l'université. »<sup>16</sup>

Et, selon Pickett & Wilkinson, l'essentiel des maux dont souffrent nos sociétés est profondément lié aux inégalités : « Dans leur immense majorité, avec une grande constance, (nombres d'études) confirment que les sociétés inégalitaires font moins bien que les autres.() L'accroissement de l'inégalité nuit aux sociétés : il dégrade la santé et le bien-être humains. »

Les pays les plus riches sont aussi les plus affectés par les maladies mentales et les troubles psychologique. « Un accroissement de la part du revenu qui finit dans les poches du 1% le plus fortuné se traduit par un gonflement du nombre de victimes d'hallucinations, d'états délirants ou d'illusions de contrôle mental... »

« En réduisant les écarts de situation matérielle au sein d'une population nous pouvons améliorer le bien-être et la qualité des relations sociales à grande échelle. Les faits l'attestent : plus une société est égalitaire, plus la vie locale et associative est intense, et plus la confiance grandit entre ses membres. L'angoisse du statut recule, en même temps que le

consommérisme et la violence, tandis que les relations sociales se font moins tendues.<sup>17</sup>



De son côté, Joseph Stiglitz<sup>18</sup> a souligné que l'inégalité ne stimulait pas la croissance économique, au contraire : le ruissellement n'existe pas. Elle ne stimule pas non plus la mobilité sociale « qui décline là où les écarts de revenus sont les plus grands », ni l'innovation (le nombre de brevets par habitant est en fait légèrement plus élevé dans les pays égalitaires)<sup>19</sup>.

Et Thomas Piketty enfin d'ajouter : « Historiquement, il apparaît clairement que la prospérité vient de l'égalité et de l'éducation, non d'une course-poursuite vers l'inégalité »<sup>20</sup>.

<sup>16</sup> Thomas Piketty

<sup>17</sup> Pickett & Wilkinson, *Pour vivre heureux vivons égaux*, Les Liens qui libèrent, 2019

<sup>18</sup> Joseph Stiglitz, *Les Prix de l'inégalité*, mais aussi le FMI et l'OCDE

<sup>19</sup> Hubert Guillaud, dans Le blog du Monde, 5 juin 2019, « L'inégalité est-elle au cœur des problèmes de société ? »

<sup>20</sup> Alternatives économiques, 8 janvier 2022

## D'AUTRES SOURCES D'INÉGALITÉS : UN SURVOL

Nous n'avons pas pour ambition de couvrir toutes les sources d'inégalités autres que les inégalités de revenus<sup>21</sup>. Nous essaierons juste d'en citer quelques-unes, qui nous paraissent représentatives de questions qui se posent aujourd'hui dans le monde, en particulier les discriminations vis-à-vis des femmes, le travail forcé, l'accès à l'eau, les questions de handicap. Nous en citerons d'autres (comme le racisme), tout en étant conscients que chacune devrait faire l'objet d'un article à elle seule.

### 1 Les discriminations vis-à-vis des femmes :

Alors que l'égalité entre l'homme et la femme est un des piliers de la Déclaration universelle des droits de l'Homme et de la Charte des Nations Unies, en 2014 seuls 143 pays sur 195 la garantissent dans leur constitution. Il en reste 52 !... Et encore, il y a encore loin des principes à la pratique : les stéréotypes liés au sexe, les normes et pratiques sociales et même parfois les différences dans les lois sont loin d'être éradiqués partout et, récemment, dans 55 pays les écarts se sont même creusés, en partie à cause de la crise de la Covid 19 qui a touché plus de secteurs à majorité féminine. Mais le niveau d'instruction et d'émancipation ainsi que la santé y ont joué un rôle.

*Nota : Juste un rappel de l'actualité : les femmes ont quasiment disparu de l'espace public et du monde du travail en Afghanistan depuis l'arrivée au pouvoir des taliban(s) en 2021. Et en Iran la révolte des femmes contre la République islamique (soutenue par de nombreux*

<sup>21</sup> Notons que nous n'avons pas évoqué les inégalités de patrimoine, ce qui demanderait un développement spécifique et renforcerait les inégalités entre les revenus extrêmes.

*hommes) est toujours réprimée violemment.*

Si l'on classe les pays selon l'indice du *Forum économique mondial sur l'égalité homme-femme* :

- Les pays du nord de l'Europe sont les plus égalitaires,
- Rwanda, Slovénie et Vietnam sont plus égalitaires en comparaison des pays ayant un PIB par habitant, au contraire de Russie, Suisse et Turquie qui sont plus inégalitaires suivant ce critère,
- Congo, RDC et Tchad sont les plus inégalitaires.

Citons quelques données recensées par Oxfam France (2022)<sup>22</sup> :

- 67 pays ne considèrent pas les violences domestiques comme crimes. Or celles-ci aboutissent parfois au féminicide...
- 43 pays n'ont aucune législation concernant le viol conjugal.
- 20 % des femmes de 20 à 24 ans ont été mariées ou en concubinage avant leur majorité. En 2022, sur les 22 millions de personnes mariées contre leur gré, plus des deux-tiers sont des femmes<sup>23</sup>.
- Dans une vingtaine de pays des lois imposent aux femmes d'épouser leurs violeurs.
- 61 % des personnes les plus pauvres sont des femmes.

<sup>22</sup> Citons aussi le Tribunal international des crimes contre les femmes de 1976 à Bruxelles, événement a été créé avec l'intention de « rendre public les différents crimes, [...] commis contre des femmes de toutes cultures » (seules des femmes malheureusement pouvaient y assister). Il a mis en particulier en avant la différence de violences subies par les femmes blanches en Europe, de celles subies par les femmes noires aux États-Unis ou par les femmes aborigènes en Australie et s'est penché sur les questions de contraception et d'avortement, de féminicides, de prostitution, etc. C'est un des événements fondateurs et annonciateurs du féminisme d'aujourd'hui.

<sup>23</sup> DNA et AFP, 13 septembre 2022, citant le rapport de l'OIT et l'OIM (ONU) paru la veille.

- 129,2 millions de filles dans le monde ne sont pas scolarisées.
- Seulement 18 % des ministres et 24 % des parlementaires dans le monde sont des femmes.
- Dans 24 pays du monde, les femmes doivent obtenir la permission de leur mari ou tuteur légal pour pouvoir travailler.
- 100 pays n'ont encore aucune loi imposant une **rémunération égale** pour tout travail de valeur égale.
- 80 % des personnes déplacées climatiques sont des filles et des femmes.
- L'écart salarial entre les hommes et les femmes est de 19 % dans le monde.
- À l'échelle mondiale, les hommes ont 21 % de chances de plus que les femmes d'être connectés à Internet – écart qui dépasse 50 % dans les pays à faible revenu.

Ajoutons : Dans les pays riches, les hommes sont deux fois plus nombreux que les femmes dans les secteurs des technologies ; dans l'intelligence artificielle, la proportion s'élève à cinq contre un.<sup>24</sup>

Concernant l'importance du rôle de l'égalité homme-femme dans le développement économique et social et l'évolution de la population mondiale, le projet Earth4All a publié il y a quelques jours une étude convaincante<sup>25</sup>. Elle réaffirme que l'éducation des filles est un levier majeur du développement : plus la scolarité se prolonge, plus tardives sont les naissances et plus larges sont les possibilités d'une vie autonome : « Les taux de fécondité diminuent lorsque les filles ont accès à l'éducation et que les femmes sont économiquement autonomes et ont accès à de meilleurs soins de santé ». Concernant la démographie, il note : « Alors que le taux de fécondité s'est effondré dans les pays les plus peuplés (Chine, Inde, Brésil, États-Unis) et dans les pays en développement comme le Maghreb, les zones où la croissance

démographique reste considérable (Sahel, centre de l'Afrique, Afghanistan, Yémen, Irak) sont précisément celles où la liberté des femmes est compromise, voire anéantie, par des régimes oppressifs qui encouragent la natalité pour des raisons religieuses, économiques et guerrières, et par des conflits armés ».

En conclusion provisoire : « Nous ne ferons des progrès en matière d'énergie, de nourriture, d'inégalités, de tension sociale, de pauvreté, de croissance économique et démographique sans une plus grande autonomisation des femmes ».

## 2 Le travail forcé

« En 2021, 27,6 millions de personnes se trouvaient en situation d'esclavage moderne, en progression de 2,7 millions sur cinq ans dans l'ensemble des pays, y compris en Europe »<sup>26</sup>. Mais l'Asie et le Pacifique abritent plus de la moitié du total mondial des travailleurs forcés.

Près d'un travailleur forcé est un enfant et plus de la moitié d'entre eux sont victimes d'exploitation sexuelle commerciale.

L'esclavage moderne est présent dans presque tous les pays du monde. Ce qui ne se sait pas toujours, c'est que plus de la moitié (52%) de tous les cas de travail forcé et un quart de tous les mariages forcés se trouvent dans les pays à revenu moyen supérieur ou à revenu élevé, même si les médias parlent surtout du Qatar, des Oughours, des pays du Sud-est asiatique ou d'Amérique centrale et du sud.

## 3 L'accès à l'eau

« Environ un quart de la population mondiale (2,1 milliards de personnes) n'a pas accès à l'eau potable selon les critères définis par l'ONU, et 3,6 milliards de personnes (...) ne disposent pas de toilettes, de latrines... »<sup>27</sup>. « 4,5 milliards

<sup>24</sup> Antonio Guterres (secrétaire général de l'ONU), dans *Le Monde* du jeudi 9 mars 2023

<sup>25</sup> Citée par Moustique le 28 mars 2023 et par Philippe Bernard dans *Le Monde* des 2-3 avril 2023

<sup>26</sup> *Le Monde* du 14 septembre 2022

<sup>27</sup> Martine Valo, dans *Le Monde* du jeudi 23 mars 2023

de personnes ne disposent pas d'un système d'assainissement géré de manière sûre »<sup>28</sup>.

« L'eau potable est, avec l'alimentation et le logement, un pilier essentiel de la qualité de vie. D'abord pour une question d'hygiène : l'eau souillée est l'un des vecteurs majeurs des maladies qui font le plus de morts sur la planète, notamment les diarrhées. Ensuite, parce qu'on ne peut vivre sans eau potable : ceux qui n'y ont pas accès sur place sont forcés de consacrer une grande part de leur temps et de leur énergie à s'approvisionner, en se déplaçant vers des sources aléatoires et dont la qualité est mal contrôlée. L'OMS considère que l'on a accès à l'eau s'il faut se déplacer à moins de trente minutes aller-retour, ce qui est déjà considérable »<sup>29</sup>.

#### **4 Les inégalités dans les facultés physiques et mentales**

Nous sommes tous inégaux face à la maladie, et c'est l'accès aux soins, non assuré pour tous, que ce soit par manque de médecins, d'hôpitaux ou de médicaments à proximité ou par impossibilité de payer les soins, qui est le plus problématique. Le développement économique et social est à même d'y remédier. Mais à la naissance ou au cours de la vie, par des accidents par exemple, des inégalités structurelles créent des handicaps physiques ou mentaux qui affectent une partie de la population et méritent d'être traités de façon spécifique.

Bien entendu cela touche le monde entier, mais donnons juste ici l'Union européenne comme exemple. Là, 87 millions de personnes sont affectés d'un handicap physique ou mental : un sixième de la population entre 17 et 65 ans et même une personne sur deux après 65 ans. Ces handicaps sont souvent invisibles mais entraînent une exclusion d'environ 50 % d'entre eux de la vie sociale<sup>30</sup>. Beaucoup

d'entre eux sont placés dans des institutions, méthode critiquée car elle les met au ban de la société, qui ne les voit pas. Or ce qu'il faut c'est s'efforcer de leur donner le plus d'autonomie possible et leur permettre d'avoir un projet de vie, ce qui passe par une bonne scolarisation<sup>31</sup>.

#### **5 Autres causes diverses d'inégalités :**

1) Les atteintes aux libertés de base : de pensée, de conscience, d'association, politique ; (état de droit), de circulation, d'occupation... Par exemple dans de nombreux pays les opposants politiques sont incarcérés, parfois pour de nombreuses années, uniquement pour « délit d'opinion ». On peut citer aussi la demande d'asile politique de citoyens poursuivis dans leur pays et qui risquent leur vie s'ils y retournent : trouvent-ils toujours un bon accueil dans les pays où ils arrivent ?

2) Le racisme : nous ne faisons que citer ici ce fléau qui, parfois dissimulé ou larvé, entraîne des discriminations dans l'accès à l'emploi ou au logement, mais qui va beaucoup plus loin dans la violence, jusqu'aux massacres ethniques...

*Nota* : N'oublions pas ici l'apartheid, forme institutionnalisée (ou parfois non formulée officiellement) de racisme !

3) Les atteintes à la liberté religieuse : Si nous abordons ici cette question c'est uniquement pour dénoncer les persécutions que subissent certaines populations du fait de leur religion. On en a plusieurs exemples : les Rohingyas au Myanmar, les Ouighours en Chine, les sikhs et les musulmans en Inde sont ceux que les médias citent le plus aujourd'hui... Mais surtout : « sur 49 pays de culture musulmane, 17 ne tolèrent aucune autre religion et contrôlent étroitement les croyants non musulmans, 19 reconnaissent théoriquement la liberté religieuse mais ne

<sup>28</sup> ONU : « Le HCDH et les droits à l'eau et à l'assainissement »

<sup>29</sup> L'Observatoire des inégalités, 11 juin 2018

<sup>30</sup> ARTE, *Magazine* 27, dimanche 26 mars 2023

<sup>31</sup> En France, seul un handicapé sur sept atteint le niveau du baccalauréat, ce qui est un frein pour une bonne insertion dans le monde du travail.

l'appliquent pas en pratique »<sup>32</sup>, les pays dits « communistes » n'étant pas en reste. Et, partout dans le monde, l'extrémisme religieux est une entrave à la liberté religieuse. Mais l'intolérance dans ce domaine a de nombreux ressorts et est très difficile à identifier et à maîtriser.

4) Le réchauffement climatique, qui touche beaucoup plus les populations pauvres que les autres dans plusieurs domaines :

- L'habitat : les logements sont souvent moins bien isolés et l'espace public proche est souvent plus sensible aux différences de température (béton), cela même dans les banlieues de nos pays riches.

- L'immigration forcée : les sécheresses, les conflits, la hausse du niveau de la mer, etc. entraînent la fuite de populations des zones touchées vers des pays d'accueil. Celles-ci sont à la merci d'exploiteurs - passeurs, employeurs, trafiquants, etc. -, et surtout ne reçoivent pas la plupart du temps des pays destinataires l'hospitalité à laquelle ils auraient droit.

5) L'inflation actuelle : elle est dramatique pour les populations les plus pauvres. En effet les dépenses incompressibles (alimentation, logement, énergie...) sont pour elles quasiment les seules auxquelles elles peuvent faire face. Alors, si leurs revenus ne suivent pas l'inflation...

**Jean Bourlès**  
**Économiste**

*Post Scriptum :*

*Les règles de l'UE sur le bien-être animal reflètent les « cinq libertés » (1978) :*

- 1) ne pas souffrir de la faim ou de la soif
- 2) ne pas souffrir d'inconfort
- 3) ne pas souffrir de douleurs, de blessures ou de maladies
- 4) pouvoir exprimer les comportements naturels propres à l'espèce
- 5) ne pas éprouver de peur ou de détresse.

*Les responsables politiques et économiques devraient s'y référer plus souvent...*

---

<sup>32</sup> AED, citée par *Le Figaro International* du 17 octobre 2012

# AGENDA

Pour terminer la saison 2022-2023, nous aurons le plaisir de recevoir deux Rixensartois pour nos prochaines conférences-débats portant sur des sujets de grande actualité.

  
**Action Laïque Rixensart**

**Conférence-débat**

Jeudi 4 mai 2023 – 20h



**Défense européenne et  
guerre en Ukraine**

**Jean Marsia**

Docteur en Sciences politiques (ULB), ancien  
directeur à l'Ecole royale militaire

A « Leur Abri », rue du Baillois, n° 6, Rixensart

Inscription souhaitée: [alixensart@gmail.com](mailto:alixensart@gmail.com)

[www.alr.rixensart.be](http://www.alr.rixensart.be)

E. R.: A.L.R. Av. du Joli Mai 18 Genval

  
**Action Laïque Rixensart**

**Conférence-débat**

Lundi 5 juin 2023 – 20h

**L'ISLAM EN BELGIQUE**

**Mustafa Üner SArI**

Economiste,  
ancien directeur de la Maison des Turcs à Liège

A « Leur Abri », rue du Baillois, n° 6, Rixensart

[www.alr.rixensart.be](http://www.alr.rixensart.be)

E. R.: A.L.R. Av. du Joli Mai 18 Genval